Ce but a été compris par nos concitoyens et déjà nous avons publié une liste de souscription s'élevant à dix mille francs, nous donnons aujourd'hui une seconde liste :

MM. Léon Allart et Cie 1000 fr., Cavrois-Mahieu fils 1000 fr., Pierre Destombes 500 fr., Henry Teraýeck fils 1000 fr., Eloy Duvillier 1000 fr., Anonyme 200 fr., Joseph Pollet, 500 fr., César Pollet 500 fr., Masurel fils 1000 fr., Ernoult-Bayard frères 200 fr., G. Masurel-Leclercq 500 fr.

La souscription s'élève à ce jour à *dix-sept mille francs.*

Les souscriptions at done peuvent être adressées à M. Joseph Wibaux, président du Comité l'initiative, 47, rue de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix.

Avis aux contribuables. — Le maire de la ville a l'honneur de rappeler aux contribuables que les rôles relatifs aux droits de visite chez les pharmaciens, droits d'inspection des fabriques d'eaux minérales ; poids et mesures rôle supplémentaire, sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Fourneaux économiques. — Il est rappelé aux personnes charitables qui désirent offrir les aliments aux indigents, que M. le Receveur municipal est chargé de délivrer des bons aux prix suivants :

Viande, 100 grammes, 0,10 ; Bouillon ou soupe, un litre, 0,05 ; Légumes, un demi-litre, 0,05 ; Harengs et œufs, la pièce, 0,05.

Le Concours hippique de Roubaix aura lieu cette année, les dimanche 12 et lundi 12 juin prochain, à la Piste du Bois du Breucq.

Une histoire macabre. — Un de nos confrères publie ces lignes :

Depuis mardi dernier, les bruits les plus macabres circulent ouvertement dans tout le populeux quartier de la Potennerie : un marchand de charbon Hubert Tassart, bien connu par toute la ville par la façon originale qu'il avait de crier son ra... rs... arbon ! aurait été enterré vivant, des commères en sont absolument convaincues car elles l'ont entendu frapper dans son cercueil.

Les commentaires allant leur train, on parle avec épouvante des tourments que le malheureux a dû endurer et on ajoute complaisamment que la famille a fait déterrer le corps qui se trouverait actuellement dans la salle d'attente du cimetière.

De toutes ces horreurs, rien de vrai. Voici les résultats exacts de notre enquête approfondie.

... Hubert Tassart, marchand de charbon, marié depuis six mois, malade depuis six semaines, demeurant 5, rue Jouffroy, décédait samedi dernier dans la soirée, à l'âge de 26 ans, et était inhumé mardi à neuf heures du matin, alors que le corps était déjà en décomposition très visible.

Il y a deux ans environ, en revenant de faire son service militaire, Tassart qui, depuis quelque temps était sujet à des suffocations, resta pendant quatre jours et quatre nuits dans une espèce de léthargie.

Ce souvenir revint à la mémoire des voisins lorsque, samedi soir, Tassart eut rendu le dernier soupir et les commentaires, les bruits macabres prirent là leur naissance.

Pour s'assurer bien du décès, M. Foulon, pharmacien, rue Jouffroy, piqua, à plusieurs reprises, profondément le cadavre qui, pour cause, demeura rigide ; de plus, le décès indiscutable a été constaté par M. le docteur Dupré, médecin traitant et par M. le docteur Lharbier, médecin de l'état-civil.

Le cadavre n'a nullement été exhumé par la raison bien simple que c'est bien un homme dûment mort et déjà en décomposition qu'on a enterré mardi matin.

Les âmes sensibles peuvent se tranquilliser : l'enterrement de Tassart n'a donné lieu à aucun drame affreux.

Abonnement musical. — Choix considérable. — Toutes les nouveautés chez **Marcelli, 2, rue du Bois.**

L'incendie de la Grande-Rue. — *Descente du Parquet.* — Dans la nuit du mercredi 30 décembre, un incendie éclatait à onze heures du soir, dans la maison occupée par M. Julien Daulmerie, chapelier, 69, Grande Rue.

La plupart des marchandises et des meubles de M. Daulmerie étaient déjà enlevés de cette maison et avaient été déménagés au n° 117 de la même rue où il allait habiter.

Depuis, des bruits malveillants ayant couru sur la cause de cet incendie, ont provoqué une descente de parquet qui a eu lieu samedi matin.

C'est M. Davaine, juge d'instruction, accompagné de son greffier, qui est venu à Roubaix, pour cette affaire. Il a entendu une dizaine de témoins à la mairie, puis le magistrat s'est rendu accompagné de M. Grimaldi, commissaire de police, au *Journal de Roubaix*, dont l'immeuble est contigu à la maison incendiée, puis dans cette maison, pour se rendre compte de l'état des lieux.

Il semble résulter de cette enquête que les bruits répandus n'ont pas de fondement.

Les accidents de travail. — Un fileur, Emile Hanskens, 31 ans, rue d'Amsterdam, de chez MM. Dillies et Catteau, boulevard de Reims, blessé à la main droite, trois semaines de repos.

— Un apprenti-serrurier, Arthur Vanhove, 15 ans, rue de Dehoucy, à Tourcoing, de chez MM. Dubois et Devriendt, rue Neuve, blessé gravement à l'avant-bras droit, un mois de repos.

— Chez MM. Motte et Meillassoux, rue du Coq-Français, un apprêteur, Gaspard Adams, 16 ans, rue de Bouvines, cour Fontier, blessé au pied gauche, 10 jours de repos.

— Un tailleur de pierres, Paul Chaval, 18 ans rue de la Balance, de chez M. Félix Prudhomme, place Chaptal, blessé à la main droite, 8 jours de repos.

— Un apprenti menuisier, Eloi Nollen, 13 ans rue du Grand-Chemin, de chez M. Arthur Lefebvre, place du Trichon, blessé au poignet droit, 20 jours de repos.

— Un teinturier, Achille Gelle, 45 ans, rue de Lannoy, au Pont-Rouge, de chez M. Edmond Deschepper, rue de Sébastopol, blessé à l'épaule droite, 15 jours de repos.

— Un basleur, Charles Dondaine, 13 ans, rue Decottignies, cour Delfosse, de chez MM. Motte-Bossut fils, boulevard de Mulhouse, blessé à la main droite, 18 jours de repos.

— Un menuisier, Badilon Panwels, 28 ans, rue Saint-André, de chez MM. Hayghe, rue du Collège, blessé au pied droit, 15 jours de repos.

Un pochard peu commode. — *Conduit au poste sur un camion.* — Samedi matin, vers 11 heures, un individu à qui l'on avait refusé à boire dans un estaminet tenu par M. Montane, Grande-Rue, où il s'était présenté étant ivre, menaçait de briser la devanture et faisait du scandale sur le trottoir.

Appréhendé par l'agent Potier, il s'est rebellé avec une telle virtuosité qu'il a fallu trois agents pour le ligotter sur un camion et le conduire au poste central. C'est un peigneur, Alphonse Duthoit, 44 ans, rue des Longues-Haies, 68.

A qui les clés ? — M. Emile Cordonnier, rue Beaurewaert, 149, a trouvé un trousseau de 2 clés qu'il a déposé au bureau de police du 3e arrondissement, place Saint-Elisabeth.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

CONVOCATIONS

Canton Ouest. — Bureau de la rue de Brézin. — Dimanche 17 courant, à midi très précises du matin, café M. Emile Deschamps, place d'Amiens, réunion du Comité de la section. — Très urgent.

Canton Nord. — Bureau du Boulevard d'Halluin. — Lundi 18 courant, à 8 h. 1/2 du soir, chez M. Holeux, rue de la Barbe-d'Or. Réunion du Comité de la Section ; Questions diverses. Urgent.

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes pour **BAPTÊMES**
5, rue de Paris, THOMAS VILS, près la Gare, LILLE

du 16 janvier

Naissances. — Théodore Méaux, rue Pierre-de-Roubaix, 98. — Marie Ghys, rue de Lorraine, 6, maisons Rousselle. — Maurice Quint, rue de Bourgogne, 8. — Jeanne Matos, rue Turgot, 5. — Michel Degroote, rue Archimède, cour Losfeld, 7. — Henri Lootan, boulevard de Cambrai. — Marcelle Leloug, rue Vaucanson, 43.

Décès. — Isabella Niels, 64 ans, ménagère, rue Rocroy, cour Dillies Piat, 18. — Emilie Everaert, 60 ans, apprêteur, rue Blanchemaille. — Rachel Lagache, 1 mois, rue Franklin, 117. — Virginie De Buck, 48 ans, ménagère, rue et impasse Barbe-d'Or, 8. — Raymond Olivier, 7 m., rue Coligny, 71.

Mariages. — Jules Pannier, 19 ans, employé de commerce, rue de Rome 9 et Jeanne Degand 18 ans, soigneuse, rue de Rome 4. — Georges Vandeyracht, 19 ans, couvreur, rue des Champs 25 et Jeanne Claus, 21 ans, dévideuse, rue des Champs. — Jules Dufayon, 22 ans ébéniste, rue des Fossés 34 et Joséphine Honoré 19 ans, soigneuse, rue des Haies, 249. — Louis Schiettekatte 22 ans, caoutchoutier, rue Meyerbeer, cour Leblanc, 7 et Sidonie Léchevin, 19 ans, encaisseuse, rue d'Iéna, 3.

Emile Haeskens, 22 ans, rattacheur et Hortense Rosseau, 17 ans, soigneuse, rue d'Amsterdam, 18. — Charles Declercq, 28 ans, magasinier, rue Daubenton, 61 et Julia Vandeweghe, 20 ans, repasseuse, rue Jemmapes, 18. — François Klein, 27 ans, forgeron, rue de l'Ommelet, cour Dujardin, et Maria Croiseau, 25 ans, peigneuse, rue de l'Ommelet, 115. — Louis Mascho, 23 ans, peintre, rue de l'Ommelet, 60 et Augustine Dewuyndt, 18 ans, soigneuse, rue du Pile, 36. — Maximilien Van Heebost, 29 ans, tonnelier, rue de la Balance, 118 et Prudence Delmeri, 20 ans, dévideuse, rue de la Balance, 78.

WATTRELOS

Accident de travail. — Un dégorgeur, Cyrille Adam, 22 ans, demeurant à la Houzardie, du peignage de M. Allart, Grande-Rue, à Roubaix, blessé à la main droite, 10 jours de repos.

WATTRELOS. — 15 janvier : Naissances : Adrienne Vandecasteele, Laboureur.

WASQUEHAL

Une escroquerie d'un nouveau genre. — Dans la journée de vendredi, un homme resté inconnu se présentait chez Mme L..., se disant envoyé de son mari pour tailler la vigne, la femme croyant au pseudo-tailleur consentit à ce travail. Sa tâche terminée, il se fit payer et disparut sans qu'on ne put retrouver ses traces, mais quelle ne fût pas la surprise de la femme en apprenant, à la rentrée de son mari, qu'il n'avait commandé ce travail à personne. Nous enregistrons cette aventure afin de mettre nos lecteurs en garde contre les procédés de ce Monsieur qui, paraît-il, les a déjà renouvelés plusieurs fois.

Obits de la semaine. — Lundi à 8 h., obit pour Jean-Louis Lejeune et Florentine Mathieu — A 9 h., obit anniversaire de Louis Tarbelin. Mardi à 9 h. 1/2, obit du mois de Sylvia Wattel.

Marché du vendredi 15 janvier. — Œufs frais à fr. 10 le quart ; Beurre 1 fr. 75 la livre.

LYS-LEZ-LANNOY

Accident de travail. — Un escargasseur, Camille Libeert, 21 ans, rue de Cohem, de chez MM. Lévy, rue de Nepins, à Roubaix, blessé aux reins, 15 jours de repos.

TOUFFLERS. — 15 janvier. — Naissances : Jeanne Tricoit, au Village.

GRUSON. — 15 janvier. — Publications de mariage : J.-B. Liot, 23 ans, domestique à Gruson, et Sidonie Delourme, 33 ans, ménagère, à Gruson.

TOUFFLERS. — **Vente de marchandises saisies par la Douane.** — Le 20 janvier, à 2 heures, M. Coquelet, receveur des douanes, procédera à la vente des marchandises suivantes : 910 k. 050 café vert ; 170 k. 700 café torréfié ; 0 k. 200 poivre ; 1 k. 200 chocolat ; 1 kil. confiture ; 1 k. 400 chicorée moulue ; 0 k. 250 tissus de coton.

SAILLY. — **Le recensement des pigeons voyageurs** de fin d'année, accuse 80 de ces volatiles pour trois propriétaires. Cinquante-six de ces pigeons, sont entraînés dans la direction de Paris-Orléans.

Statistique religieuse de 1903. — 20 baptêmes ; 7 mariages ; 17 sépultures ; 3 000 communions ; Premières Communions : 10 garçons et 6 filles.

GRUSON. — **Le recensement des pigeons voyageurs** a donné lieu à l'inscription de six éleveurs possédant ensemble 142 pigeons.

Statistique de l'état-civil pour 1903. — Naissances, 11 ; mariages, 3 ; décès, 9.

CHÉRENG. — **Accident.** — M. Delrue, garde-champêtre à Chéreng, sortait de son domicile, quand par suite d'une glissade, il tomba sur la chaussée. Il s'est luxé les reins. Un repos absolu lui a été ordonné.

Statistique religieuse de 1903. — Baptêmes, 42 ; communions, 2 000 ; mariages, 11 ; décès, 21.

ANSTAING. — **Statistique paroissiale de 1903.** — Baptêmes, 19 ; communions, 2.000 environ ; mariages, 9 ; sépultures, 16.

L'extrême abondance des matières nous oblige à remettre plusieurs très intéressantes communications de nos correspondants.

TOURCOING

POUR LA LIBERTÉ

L'appel suivant a été lancé en ville :

Sous le ministère Combes, chaque jour sonne le glas d'une liberté.

Le 31 décembre, les Sœurs de Sainte-Thérèse recevaient l'ordre de quitter leur école de la rue du Clinquet, où elles donnent l'instruction à près de 300 filles de la classe ouvrière.

Le 7 janvier, les Sœurs de l'Enfant-Jésus, qui dirigent l'Ecole maternelle de la rue Augereau, étaient frappées à leur tour. Leur crime : **Elles servent de mères aux petits enfants des ouvriers.**

Vous ne pouvez laisser commettre ces attentats sans protestation.

Aussi, en citoyens dignes de la liberté, vous viendrez à assister à la grande réunion privée qui aura lieu aujourd'hui 17 courant, à 10 h. 1/2 du matin, au Casino, rue Nationale.

Distribution de charbon. — Le Bureau de bienfaisance a fait procéder à la troisième distribution de 80 kilos de charbon à chacun des 1614 familles inscrites sur ses registres.

Les neuf mouleurs en fer de l'établissement de M. Lamourette, rue d'Amsterdam, se sont avisés hier que depuis le 22 juillet, époque à laquelle ils se sont mis en grève, leurs outils laissés à l'atelier devaient être rouillés. Ils allèrent donc les réclamer. Le patron les leur rendit mais en même temps il leur rendit leurs livrets d'ouvriers.

Les mouleurs ayant accepté de reprendre leurs livrets, firent remarquer qu'ils étaient signés du patron depuis le 22 juillet 1903 au lieu de porter la date du 16 janvier 1904. Ils ajoutent qu'ils sont toujours en grève et qu'en conséquence le patron doit tenir son usine fermée comme depuis le début du conflit. Voilà bien une situation singulière.

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 16 janvier.

Mois	COTE précéd^te	COTE 11 h. 1/2 Roubaix	COTE 4 h. 1/2 Tourc.	OFFRES Acheteurs	OFFRES Vendeurs
Janv	5 15	5 15	—	—	—
Févr	5 12 1/2	5 15	—	—	—
Mars	5 12 1/2	5 15	—	—	—
Avril	5 15	5 15	—	—	—
Mai	5 12 1/2	5 15	—	—	—
Juin	5 12 1/2	5 15	—	—	—
Juil	5 12 1/2	5 15	—	—	—
Août	5 12 1/2	5 15	—	—	—
Sept	5 12 1/2	5 15	—	—	—
Octo	5 12 1/2	5 12 1/2	—	—	—
Nov	5 12 1/2	5 12 1/2	—	—	—
Déc	5 12 1/2	5 12 1/2	—	—	—

Ventes.... 15 000 k.

Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 5,15 février. — 5.000 k. à 5,15 mars. — 5.000 k. à 5,15 mai.

Total : 15.000 k.

Etat-civil de Tourcoing

Du 16 Janvier

Naissances. — Demeyère Gaston, rue de la Tossée, 1. — Favrelle Laure, rue Parmentier, 20. — Bourdier Denise, rue Fin de la Guerre, 64. — Lorthiois Roland, rue des Ursulines, 19. — Fipo Hippolyte, rue du Fleurus. Devos Marcelle, rue de Gand, 290.

Mariages. — Jules Destombes, 21 ans, magasinier et Marie Martins, 22 ans, couturière. — Paul Fromaux 27 ans, ourdisseur et Sophie Buyssens, 20 ans, soigneuse. — Charles Gabet 24 ans, menuisier et Hélène Staelens, 21 ans, ménagère. — Louis Lelièvre, 23 ans, mécanicien et Hélène Deuchy, 21 ans, soigneuse. — Alexandre Martin, 19 ans, forgeron et Léonie Maes, 20 ans, soigneuse. — Auguste Terrée, 25 ans, mécanicien et Célina Lepers, 27 ans servante.

Décès. — Libbrecht Marie, 8 mois, rue de Madagascar, 34. — Crombet Emilienne, 1 mois, rue du Brun-Pain, 233. — Masquillor Sophie, 66 ans, rue Soufflot, 8. — Tonnel Clémence, 68 ans, rue du Renaix, 47. — Caboor Jeanne, 8 mois, rue Faidherbe, 15.

HALLUIN

La soirée dramatique et musicale qui sera donnée en faveur des écoles catholiques d'Halluin le dimanche 24 janvier, à 5 h. 1/2, est dès maintenant assurée. Elle est, en effet, des plus attrayantes. On y représentera : *A qui le Neveu*, comédie en 2 actes de Th. Botrel, et une charmante opérette en un acte intitulée *A Clichy*. Pendant les entr'actes des chansonnettes comiques viendront encore égayer l'assistance.

Les personnes qui voudraient assister à la représentation sont priées de se hâter si elles veulent y trouver place car les cartes d'entrée sont enlevées avec une très grande rapidité.

Deux arrestations. — La gendarmerie d'Halluin a conduit à Lille, Emile Quartier, 24 ans, ouvrier de filature, né à Estaghem, demeurant à Halluin, inculpé de bris de clôture.

Léonard Wibo, 21 ans, tisserand, demeurant à Halluin, arrêté pour extrait de jugement, le condamnant à 2 mois de prison pour coups à son père.

RONCQ

La révision des listes électorales. — La commission de la révision des listes électorales a apporté à la liste les modifications suivantes :

1re section. — Inscriptions nouvelles, 60.
— Radiations, 51.
2e section. — Inscriptions, 20.
— Radiations, 26

Les électeurs peuvent consulter les listes électorales et établir leurs réclamations jusqu'au 4 février à minuit.

LINSELLES

La réorganisation du corps des sapeurs-pompiers. — *Information.* — Par décret en date du 29 décembre 1903, M. Alcide Mullot, vétérinaire, délégué cantonal, est nommé capitaine-commandant des sapeurs-pompiers en remplacement de M. Amand Ghesquière.

M. Valentin Boutry est maintenu dans son grade de lieutenant.

M. Deletire conserve jusqu'en 1905 son grade de sous-lieutenant, époque à laquelle se termine son engagement.

Les dévaliseurs de poulaillers. — Dans la nuit du vendredi au samedi, des malfaiteurs ont pénétré chez M. Ramaud Lefebvre, tisserand au Belcam, et ont dérobé trois lapins d'une valeur de 12 fr.

— Chez M. Benjamin Ferrant, quartier Saint-Joseph, les mêmes malfaiteurs croit-on ont volé une poule et un coq.

— Chez M. Crocq, voisin de M. Ferrant, ils ont pénétré dans le jardin où se trouve le poulailler. Déjà le cadenas de la porte ainsi que les goods avaient été enlevés mais probablement qu'en ce moment les voleurs ont été dérangés, car ils ont pris la fuite sans rien enlever.

Accident de travail. — Mlle Irma Filet, 14 ans, ouvrière à la Vignette, s'est fait une foulure de la cheville gauche. Elle devra subir une incapacité de travail de 8 à 10 jours.

MOUVAUX

L'ÉCLAIRAGE

Il y a près de deux mois, nous demandions l'éclairage des rues, le matin, pour la facilité des ouvriers se rendant à leur travail à Roubaix et à Tourcoing.

C'était un vœu démocratique mais, venant de nous, l'administration municipale trouva qu'il ne valait rien. Il ne fut même pas examiné.

Pourtant, en ce moment, les radicaux et socialistes se démènent en vue des élections municipales prochaines. Si, donc, ils éclairaient les rues pour le départ des ouvriers à l'usine, quelle belle réclame électorale ils pourraient faire !

« Grâce au Conseil municipal Rrrépublicain, dirait M. Louis Carlier, la flamboyante clarté d'innombrables réverbères vous guide par les routes soigneusement entretenues de la commune, vers les usines de la ville. Les cléricaux n'auraient pas pour vous tant de délicate attention. A bas le Calotin ! »

Et pour contraster avec cette tirade boursouflée le citoyen Decottignies ajouterait : « Si tu vois clair à tes pieds du matin en allant à l'ouvrage, citoyen, c'est grâce à nous. Les bourgeois qui dorment tard ne pensent pas à cela et jamais l' n'auraient bougé jusqu'à là. Vive la Sociale ! »

N'est-il pas vrai qu'il serait temps encore de pouvoir user de cette réclame avec profit ?

Les radicaux et les socialistes auraient tort de ne point se servir du conseil que nous leur donnons. Si les finances qu'ils nous ont faites le leur permettent. Il faut toutefois qu'ils se hâtent car, dans deux mois, le soleil du bon Dieu fera mieux que tous les réverbères de Mouvaux.

A propos, le soleil est-il encore au bon Dieu ? M. Carlier qui ne croit plus au Dieu pourrait nous dire à qui il appartient depuis qu'il a supprimé la divinité.

Accident de travail. — Chez M. Grimonpont, cultivateur, Cyrille Mertroye, 21 ans, domestique, a eu l'index droit contusionné entre un mur et la grille de la cour. Docteur Deldalle ; 8 jours de repos.

MARCQ-EN-BARŒUL

Tentative de vol. — Dans la nuit de mardi au mercredi, vers 1 heure du matin, des cambrioleurs ont tenté de pénétrer à l'aide d'effraction dans le bureau de la marbrerie de M. Jean-Baptiste Sauvage. M. Jules Dupont dont la maison est attenante au bureau, réveillé par le bruit, ouvrit la fenêtre de sa chambre à coucher pour se rendre compte de ce qui se passait. Les malfaiteurs prirent la fuite. Ils étaient quatre.

Cheval emballé. — Vendredi, un cheval attelé à une charrette appartenant à M. Delannoy fils, négociant en liqueurs à Lille et conduit par M. Sury, de Rouges-Barres, fut pris de peur au passage de l'express de Calais, de 11 h. 58.

Il se jeta sur la barrière fermée. Le conducteur fut projeté à une distance de quinze mètres ; il se releva sans contusions graves.

La voiture fut complètement démolie.

ARMENTIÈRES

Frères ennemis

Ils vont bien, les frères ennemis.

Voici en quels termes le nouvel organe du P. O. F. à Armentières complimente M. M. R. pour ses articles : La vérité sur la grève :

« La vérité n'est pas inconnue. Elle est travestie perfidement par le nouveau Loriquet alias Rivals, dans sa vérité sur les Frères, qui pour les besoins de sa cause, s'est révélé comme un maître fourbe au service des ennemis du Parti Socialiste de France.

Les ouvriers d'Armentières ont été empoisonnés par les manœuvres de toute une bande d'individus qui, vendus à la franc-maçonnerie et au ministère des fonds secrets, ont fait ensuite une campagne abominable contre les socialistes révolutionnaires restés fidèles à leur parti, en défenseurs de la classe ouvrière contre les basses intrigues, les menées dégoûtantes et dangereuses des adeptes de cette nouvelle secte de jésuites et contre les valets et les porte-queue de Combes.

Et Rivals, pris chaque jour à partie par ceux à qui il a monté le coup s'efforce de rallier ces troupes, les conjure de rester unies, lève les bras en l'air et fait le signe de détresse.

Il a beau faire, lui et ses pareils sont pour les ouvriers des vendus à la F∴ M∴.

Mais soyez bien certains, braves travailleurs, que si les chefs du P. O. F. remplacent au pouvoir ceux du P. O. A. ce sera toujours la même chose, car ce qu'il y a de plus clair dans leur programme, à tous ces farceurs, c'est la conquête de l'assiette au beurre. Quant à vous, quand vous réclamerez votre part on vous jettera comme un os à ronger une défroque de moine.

C'est ce qui vous en mettra du beurre sur votre pain.

INSTITUTION SAINT-JUDE

Cours du soir libres et gratuits

Horaire de l'année 1904

Dessin industriel. — Mardi, 7 h. 1/2 à 8 h. 45 ; mercredi, 7 h. 1/2 à 8 h. 45.

Comptabilité commerciale et financière. — Lundi, 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2.

Mécanique. — Samedi, 7 h. 45 à 8 h. 45.

Electricité. — Mercredi, 8 h. à 9 h.

Anglais commercial. — Mercredi, 8 h. à 9 h.; vendredi, 8 h. à 9 h.

Allemand. — Jeudi, 8 h. à 9 h.; vendredi, 8 h. à 9 h.

Pour renseignements et inscriptions s'adresser à l'Institution, à M. Lamont ou à M. Georges Van Troyen, 27, rue des Promenades.

Fête de la Sainte-Cécile. — *Grande Fanfare d'Armentières.* — A l'occasion de la fête de la Sainte-Cécile, la « Grande Fanfare » d'Armentières se fera entendre à la messe de midi, aujourd'hui, en l'église St-Vaast.

A 2 heures, aura lieu le Banquet annuel au local de la société, café SainteBarbe.

Le lendemain lundi, à 1 h. 1/2, un jeu de boules à la platine sera offert aux membres honoraires et actifs.

Fête de la Sainte-Barbe. — *Les Trompettes dévoués.* — A l'occasion de la fête de la Sainte-Barbe, la fanfare *Les Trompettes dévoués* se fera entendre à la messe de 10 heures, dimanche prochain 17 janvier, à l'église du Sacré-Cœur.

Incendie. — Un incendie a éclaté vendredi après-midi dans un tas de charbon placé dans la cave de l'habitation de M. Jules Dansette, député, rue Sadi-Carnot.

Une vingtaine d'ouvriers de l'usine appelés par téléphone se rendirent promptement maîtres du feu. On ignore la cause du sinistre. La famille était à Paris.

Question d'horticulture. — Les feuilles qui poussent en janvier ne tiennent pas. La moindre gelée en a raison, elles vivent ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. Si les feuilles publiques ont le même sort, nous en connaissons qui ne tiendront pas longtemps.

ARMENTIÈRES. — du 16 janvier. — Naissances : Albert Debligny, rue d'Ypres, 91. — Robert Pichon, rue d'Ypres, cour Gallet, 7. — Pauline Butaye, rue du Touquet, 30.

Décès. — Dewanzbeemeker Régina, 32 ans, rue Sadi-Carnot, 161. — Flament Clémence, 65 ans, rue des Chauffours. — Vendevelde Gaston, 19 jours, rue Solférino. — Beaurain Emile, 87 ans, chemin Vert 3.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — Du 10 au 17 janvier. — Naissances. — Brunel Raymond, rue Marie. — Persyn Emilienne, au Beau-Passage. — Grimbelle Sophie, au Bourg. — Allard Daniel, au Bourg.

Décès. — Barbry Henri, 2 mois, à Saint-Hélert.

FRELINGHIEN. — On nous écrit :

Au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité (qui sont devenues trois blagues) l'école libre que les admirables Sœurs de l'Enfant-Jésus dirigeaient, depuis 50 ans, avec tant de dévouement et de succès, sera fermée le 23 de ce mois. Malgré la demande unanime d'autorisation du Conseil municipal et les vœux de toute la Commune.

A l'occasion du départ de ces admirables institutrices, départ que la population indignée réprouve et déplore, un obit solennel, paraît-il, sera chanté vendredi 21 janvier à 9 heures, pour les religieuses défuntes, comme témoignage d'estime et de reconnaissance.

Fiers de notre réputation et amis dévoués des religieuses, nous nous ferons tous un devoir d'y assister.

HAZEBROUCK

ESTAIRES. — **Un fou.** — Jeudi et vendredi dernier, le quartier du Vert-Gazon était mis en émoi par les excentricités et les cris et menaces d'un individu, ouvrier chez M. Westrelinck-Ringot, maréchal-ferrant et cabaretier au Vert-Gazon.

Cet individu, étranger à la localité, où il n'habite que depuis quelques mois, est devenu fou à la suite, dit-on, de libations et de congestion occasionnée par le froid, croit-on (il avait, paraît-il, passé la nuit de mercredi à jeudi à la belle étoile), il est devenu très dangereux et devra être interné.

Les parents de ce malheureux ont été prévenus par les patrons dudit ouvrier.

La police, fort occupée à rechercher inutilement les briseurs de carreaux et autres malfaiteurs qui s'en donnent à cœur joie à Estaires, ignorait les événements et ne les a appris que très tardivement.

ESTAIRES. — du 9 au 15. — Naissances : Smagghue Aimé, r. du Rivage. — Aubin Arthur, rue Jeanne d'Arc.

Décès : Enfant mort-né Smagghue Milléquant, rue Jeanne d'Arc. — Aubin Ambroisine, épouse Vantours Alexandre, s. p., 78 ans, rue de Lille. — Lesaffre Catherine, épouse Rousseau Charles, ménagère, 66 ans, rue du pont d'Estaires. — Leroux Omer, 3 ans, Grand'Rue. — Lemaire Philomène, veuve Lelan Henri, ménagère, 48 ans, rue Neuve.

Promesses de mariage. — Mouredon Bertrand, acrobate, 26 ans, et Bonne Maria, dompteuse, 28 ans.

BAILLEUL. — **La Neuvaine** en l'honneur du saint Antoine, ermite, protecteur de la ville de Bailleul, et la retraite préparatoire à la fête de l'Adoration, s'ouvriront en l'église Saint-Vaast, ce soir, à 5 h. 1/2, par un salut solennel.

Voici l'ordre des exercices et sermons :

Tous les jours, Messe solennelle à 9 heures.
— Le mardi, Messe solennelle à 10 heures.
Dimanche 17 et lundi 18 janvier. — A 5 h. 1/2 du soir. Salut solennel.

BAILLEUL. — **Société Philanthropique.** — Fête de bienfaisance, organisée le Mardi-Gras, 16 février 1904.

PROGRAMME :

Matinée. — A 10 heures, entrée triomphale du Docteur Piccolissimo.

Après-midi. — A 1 heure, grand cortège : 1. Tambour-major et tambours. — 2. Héraut d'armes à cheval. — 3. Fanfares à cheval. — 4. Char allégorique des deux cantons de Bailleul. — 5. Une noce équestre. — 6. Escorte du docteur. — 7. Le docteur Francisco-Piccolissimo. — 8. Char de musique du docteur. — 9. Une tribu de Bohème. — 10. Char des Tonneliers Flamands. — 11. Les Cloches de Corneville. — 12. La Forteresse enchantée. — 13. Une famille de Landernau en voyage. — 14. La Taverne d'Ali-Baba. — 15. Les Marmitons du Géant. — 16. Le Géant Gargantua Gelafre. — 17. Char de la charité.

A 7 heures, superbe feu d'artifice de la maison Ruggieri, de Paris.

Tirage au sort. — Les opérations auront lieu, jeudi, 21 janvier, à une heure, pour le canton Nord-Est et à 2 h. 1/2 pour le canton Sud Ouest.

Accident. — Henri Lebruyne, garçon brasseur, est atteint de contusions et d'arthrite au poignet gauche à la suite d'un coup de tête de cheval.

Condamnations de la semaine. — Eugène Vandevelde, 18 ans, tisserand, dix jours de prison pour coups et blessures.

Gaston Bernard, 22 ans, journalier, deux mois de prison et 500 fr. d'amende pour fraude.

Jérôme Wyckaert, 23 ans, tisserand, 15 jours de prison pour coups et blessures.

Petite Correspondance. — *M. D.* — Non, nous ne les désirons pas.

NIEPPE. — **Musique municipale.** — La musique municipale célébrera la fête de Sainte-Cécile aujourd'hui dimanche 17 janvier. Elle se fera entendre à la messe de dix heures et demie.

A deux heures : Banquet, estaminet de la « Belle-Vue ».

DUNKERQUE. — Du 16 janvier 1904. — Naissances : Jean Truck, rue du Collège, 45. — Fernand Janssen, quai Saint-Omer, 11.

Mariages : Louis Doobrecourt et Camille Corvie. — Jean Delautre et Ernestine Loffler Van Kandel.

Décès : Justine Smal, 66 ans, veuve de Ch. Delongeville, maréchal-ferrant, rue Benjamin-Morel, 15.

Les sécularisés de Watten et de Wormhoudt

EN CORRECTIONNELLE

Hier matin, ont comparu devant le Tribunal correctionnel de Dunkerque les sécularisés dirigeant les écoles libres de Watten et de Wormhoudt, poursuivis pour avoir continué à tenir leurs écoles après le refus d'autorisation voté par la Chambre.

On verra par les débats qui suivent que ces poursuites étaient vraiment illégales et que de plus elles ne tiennent pas debout.

Le Tribunal s'est tout d'abord occupé de MM. Coornaert, Provoost et Ringué, actuellement professeurs à Watten, et appartenant jadis à la congrégation des Frères Maristes.

M. Deblock, faisant fonction de ministère public, a déposé des conclusions tendant à la condamnation des prévenus, lesquels bien qu'ayant abandonné le costume religieux et s'étant fait séculariser auraient encore des attaches avec la congrégation à laquelle ils appartenaient.

M. le président, après avoir constaté que les antécédents des inculpés sont excellents, interroge M. Coornaert, directeur de l'école de Watten.

M. Coornaert répond avec la plus grande franchise à toutes les questions. Il affirme que les Frères Maristes se sont dispersés après le refus d'autorisation et qu'ils se sont sécularisés après une demande écrite au supérieur général des Maristes et de Mgr l'archevêque.

Il dit ensuite que s'ils sont revenus à l'école, c'est sur la demande du propriétaire, M. Lomwillers. Etant sécularisés et n'appartenant plus à aucune congrégation, ils se trouvaient dans leur droit car il n'y a aucune loi qui défend aux membres d'une ancienne congrégation d'enseigner.

Sur la demande du Président, M. Coornaert ajoute que c'est lui qui comme instituteur libre a traité avec M. Lomwillers et que c'est ce dernier qui paie les appointements des instituteurs. Il ne s'agit donc plus de congrégations.

Me Lefebvre du Prey prend alors la parole et avec une grande éloquence examine la situation.

L'école de Watten fut fondée, il y a quelques années déjà, par Mme de St-Hilaire et à sa mort M. le marquis de Lomwillers reprit sa succession.

Au moment du refus d'autorisation, les Frères Maristes de Watten se séparèrent, mais il fallait vivre et, s'étant sécularisés, ils songèrent à professer.

C'était leur droit, puisqu'il n'existe aucune loi qui empêche un professeur ayant appartenu à une congrégation de se livrer à l'enseignement.

M. de Lomwillers leur a offert l'école de Watten et ils acceptèrent, sur sa demande et celle de la population.

L'honorable défenseur fait observer que les professeurs n'habitaient pas ensemble. Seul, M. Coornaert, ancien sous-officier, muni du brevet supérieur, occupait l'école avec un domestique, ainsi que l'a démontré un constat d'huissier.

Il aborde ensuite la question de sécularisation et cite un arrêt de la Cour de cassation, qui n'empêche pas la sécularisation sur place.

Après avoir cité des arrêts de la cour de cassation qui ont acquitté en pareille circonstance Me Lefebvre du Prey, termine en réclamant de même l'acquittement de ses clients.

M. le Président, interroge ensuite MM. Jean Rosselin, Jules Barras et Ovide Vandershuys, instituteurs à Wormhoudt, qui sont poursuivis pour le même délit (?)

Me de Lesdain, a plaidé pour ces derniers.

Le jugement a été mis en délibéré.

DOUAI

Listes électorales

Ceux de nos concitoyens ou amis de l'arrondissement, qui auraient des réclamations à faire ou des renseignements à demander au sujet des listes électorales, peuvent s'adresser tous les jours, de midi à 1 heure, au secrétariat de l'Association Républicaine Libérale, 36, rue Saint-Jean, Douai.

Marché d'affrètements du 15 janvier. — La navigation a été interrompue quelques jours par la glace, elle est maintenant rétablie partout. Les gelées et une suite de mauvais temps, ont retardé l'arrivée des bateaux vides, et ont donné par suite un peu plus de fermeté au fret en général, sauf cependant pour la ligne Denain-Paris qui se traite couramment depuis 8 jours sur la base de 4,50. L'Est rencontre peu d'amateurs.

Portefeuille. — M. Escoffier, avocat à Douai, a perdu un portefeuille contenant une somme importante.

Bonne récompense à qui le lui rapportera, rue du Canteleux, 19.

Arrestation. — La police a arrêté Joseph Lefrançois dit « Tambour », peintre en bâtiment à Douai, pour ivresse en récidive. On ne compte plus le nombre de condamnations que Tambour a subi pour ce motif.

DOUAI. — Du 16 janvier. — Naissances : Raymond-Henri Ultré, rue de Béthune, 3.

Décès : Gilbert Louis Alloy, 30 ans, mineur à Dorignies. — Hélène Plateau, 28 ans, épouse de Charles Boudrie, 8, rue de la Boucherie. — Jean-Baptiste Dassonville, 59 ans, rue de Paris, 97. — Louis Dehocq, 45 ans, 3, rue Saint-Benoît.

AUBY. — **Dans le canal.** — Mercredi après-midi, M. Buisset, boucher, revenait de Douai, en longeant le canal dans un cabriolet, lorsque près du pont d'Auby, l'équipage fit un brusque écart et l'équipage tomba dans le canal.

M. Buisset en a été quitte pour la peur, le cheval a été sain et sauf mais la voiture est avariée et les marchandises qu'elle contenait sont perdues.

WAZIERS. — **Musique municipale.** — Aujourd'hui dimanche, à 3 heures, réunion générale pour le renouvellement de la Commission.

AUBERCHICOURT. — **Accident de mine.** — Vendredi matin, vers dix heures, la chaîne qui relie aux molettes le câble d'une cage s'est brisée au moment de la remonte de quatre wagonnets de charbon.

La cage était à vingt mètres du fond. Elle retomba lourdement.

Il n'y a heureusement pas d'accident de personne.

Il a fallu au moins deux heures pour déblayer et continuer le service.

Découverte d'une nouvelle veine. — On vient de découvrir à la fosse une nouvelle et magnifique veine de quatre mètres de hauteur et dix mètres de largeur.

Ce serait la plus belle veine de la compagnie d'Aniche.

VALENCIENNES

Révocation du Maire de Maulde

On annonce, au dernier moment, que M. Glorieux, maire républicain libéral de Maulde, vient d'être révoqué de ses fonctions.

Le temps matériel nous faisant défaut pour contrôler, nous n'affirmons point l'exactitude de cette information, mais si cette nouvelle est vraie, l'émotion sera vive dans la région. Nos renseignements nous permettent d'ajouter que le Gouvernement et ses soutiens ont commis une grosse gaffe... les blocards de l'arrondissement, M. Devaux en particulier, auront prochainement l'occasion de le constater.

L'ACTION LIBÉRALE

à Bruay-sur-l'Escaut

L'Assemblée générale des membres de la Ligue républicaine de Bruay-sur-l'Escaut aura lieu dimanche prochain 24 janvier, à 4 h., au salon *La Concorde*, chez M. Louis Milica, route de Condé, sous la présidence de MM. Thellier de Poncheville et Emile Hautecœur, présidents d'honneur de la ligue.

M. Delcourt-Haillot traitera du fonctionnement des livrets de caisses de retraites. M. René Lefebvre parlera du collectivisme. M. Thellier de Poncheville causera des questions municipales.

FUNESTE IMPRUDENCE

Un bambin gravement blessé à Abscon

Vendredi à 5 heures du soir, le jeune Georges Bécart, âgé de 11 ans, ramassait du charbon près de la fosse St-Marc lorsqu'il trouve une capsule de dynamite. La fixant entre ses doigts, il y mit le feu ; l'explosion fut terrible : l'extrémité des doigts fut enlevée et un œil fut réduit en bouillie.

Le petit malheureux a reçu les soins du docteur Défossé.

MARLY. — **Générateur dans un étang.** — Un générateur pesant 15.000 kilos, provenant des ateliers Thiébaut et destiné à l'usine Dubiève et Dupont, avait été placé sur des madriers près d'un étang entre les deux établissements.

Les ouvriers n'ayant pas pris la précaution de poser une « semelle » dessous les madriers, le terrain s'éboula et le générateur tomba dans l'étang, où il fut entièrement submergé.

Il n'y a heureusement pas eu d'accidents de personnes.

On va travailler activement à le remonter, ce qui ne se fera pas sans peines et qui coûtera, prétend-t-on, près de 2.000 francs.

ANZIN. — **Entorse.** — Legrand Victor, chauffeur à l'atelier de M. Turbot, en tournant le volant de la soudeuse, a fait un faux mouvement et s'est fait une entorse au poignet gauche.

SAINT-AMAND. — **Accident.** — M. Henri Cambier, chauffeur, préparait sa machine en gare de St-Amand, lorsqu'il eut le bout de l'annulaire droit pris entre l'anneau du ringard.

BRUAY-THIERS. — **Poignet serré.** — Guelton Albert, 25 ans, conducteur à la fosse Lagrange, a eu le poignet droit serré entre deux berlines.

RAISMES. — **Une mort presque subite.** — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2 heures du matin, M. Léon Sandra, 30 ans, fils de M. Amand Sandral, entrepreneur de menuiserie, rue du Marais, se sentant indisposé, appela sa sœur qui lui fit chauffer une tasse de café qu'il rendit bientôt. Le malaise s'accentuant, on lui fit un peu de camomille. A peine l'avait-il prise que l'agonie commençait. Quelques instants plus tard il était mort.

La nouvelle s'en répandit au petit jour dans la commune, faisant l'objet de toutes les conversations.

Ce jeune homme, hier encore plein de force et de santé, ne laisse que des regrets, à Raismes, où il ne comptait que des sympathies. Coïncidence frappante : sa mère mourait à peu près de la même façon il y a juste huit mois.

SOLESMES

La « Solesmoise ». — C'est aujourd'hui à 4 h., que les membres honoraires et participants de la Société de Secours Mutuels « La Solesmoise » se réunissent en assemblée générale annuelle, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

L'ordre du jour est ainsi conçu : Reddition des comptes ; Affaires diverses ; Renouvellement de la Commission.

Il nous est agréable de donner ci-dessous la situation financière de cette société si florissante.

Situation financière de la Société de secours mutuels « La Solesmoise » du 1er janvier au 31 décembre 1903.

Recettes. — Don 35 fr., droits d'entrée 5 fr., subventions en fonds de retraites 580 fr. 75 ; subvention de la ville 100 fr., Intérêts des fonds de retraites 183 fr. 50, subventions du département 178 fr. 40, intérêts des fonds disponibles 417 fr. 25, membres honoraires 578 fr., membres participants 4.011, amendes 58 fr. 20. Total des recettes, 6.162 fr. 15.

Dépenses. — Frais divers 58 fr. 25, médecins 912 fr., pharmaciens 1.025 fr. 65, journées de maladie 1.561 fr. 25, lait 87 fr., Bains 13 fr. 50, décès 500 fr., restitution 1 fr. — Total des dépenses : 4.158 fr. 65. — Excédent des recettes : 1 983 fr. 50.

Actif au 31 décembre 1903 : Caisse de retraites 5.798 fr. 40, compte courant disponible 9.686 fr. 45, espèces en caisse 174 fr. 05. — Total : 15.656 fr. 90.

Actif au 31 décembre 1902 : 13.673 fr. 40. Excédant des recettes : 1.983 fr. 50. — Total : 15.656 fr. 90.

GAZETTE du NORD

On annonce la mort :

— A ANNŒULLIN, de M. François Maille, cultivateur, décédé subitement.

Ses funérailles auront lieu lundi, à 8 heures, en l'église du Sacré-Cœur.

— Les funérailles de M. Victor Allart, dont nous avons annoncé, hier, la mort, auront lieu lundi, à 8 heures 1/2, en l'église paroissiale d'Annœullin.

— A LILLE, à l'âge de 86 ans, de Madame veuve Reuclear-Boudoux, grand'mère de M. Malpel-Scrive et de Mmes Wargny-Malpel et Dujardin-Malpel.

Les funérailles de la respectée défunte auront lieu, lundi, à onze heures, en l'église du Sacré Cœur.

— A WATTEN, à la suite d'une longue maladie, de Mme Vandesmet, épouse de M. Vandesmet, filateur, maire de Watten, conseiller d'arrondissement pour le canton de Bourbourg.

Cette mort met en deuil M. et Mme Edouard Thiriez-Vandesmet, de Loos, gendre et fille de la défunte.

— Nous avons donné hier le portrait et la biographie du général marquis de Bouays de la Bégassière, décédé à NANCY, des suites d'une pneumonie.

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, l'a assisté dans ses derniers moments.

Marié à Mlle de Sauley, le général était le père du comte de La Bégassière, marié, il y a quelques mois, à Mlle Frédérique Kuhlmann, de Lille ; du comte François de La Bégassière, marié à Mlle Hélène de Lesseps, et de la comtesse de Sérionne, femme de l'agent supérieur, en Egypte, de la Compagnie du Canal de Suez.

Vice-président de l'Action libérale, le général de la Bégassière prenait une part très active à la politique.

Ses obsèques seront célébrées lundi à Nancy.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

On annonce le mariage de Mlle Rose Lefeuvre, herboriste de 1re classe, avec M. Emile Lehut, employé aux forges et aciéries, lequel sera célébré le lundi 18 janvier courant, à onze heures, en l'église Saint-Joseph, à DENAIN.

— On annonce les fiançailles de Mlle Agnès Decherf, fille de M. Louis Decherf-Balédent, industriel à ARMENTIÈRES, avec M. Fernand David, avocat, député radical, de la Haute-Savoie, conseiller général d'Annemasse, secrétaire de la Chambre des Députés.

PETITE CORRESPONDANCE

M. M. — 1° M. Cleren, 17, rue de Jemmapes, Lille ; 2° Variables suivant quantité.